

Modification des tarifs de l'électricité en 2027.

OIKEN s'engage pour la sécurité de l'approvisionnement en énergie tout au long de l'année. Nos équipes mettent tout en oeuvre afin d'assurer la fourniture d'électricité en tout temps.

Introduction

Madame, Monsieur,

Alors que le contexte international reste imprévisible et que les tensions géopolitiques au Moyen-Orient agitent les marchés depuis début 2026, les clients de notre zone de desserte bénéficieront d'une baisse moyenne de 1% sur leur tarif d'électricité en 2027. Pour un logement type (catégorie H4), cela représente une économie annuelle de CHF 14.-.

Des informations détaillées se trouvent dans la suite de ce document et vous permettent de mieux comprendre l'évolution du tarif en lien avec ses différentes composantes. Le nouveau tarif entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2027. Toutes les informations utiles sont également à votre disposition sur notre site internet.

Pour vous accompagner au quotidien dans votre consommation, OIKEN vous donne les moyens d'agir grâce à ses outils :

Portail client MyOIKEN : Suivez désormais votre consommation grâce aux données fournies par votre compteur. Ces informations vous permettent de consommer mieux et moins et ainsi de réduire votre facture d'électricité.

Programme Efficiences : Ce programme vous propose des solutions concrètes et adaptées pour adapter votre consommation sans compromettre votre confort.

En tant que gestionnaire de votre réseau de distribution, OIKEN s'engage au quotidien pour vous offrir un approvisionnement sûr, de qualité et au meilleur prix possible. Nos équipes se mobilisent chaque jour pour accomplir cette mission avec dynamisme et responsabilité.

Nous vous remercions de votre confiance et restons à votre entière disposition et vous présentons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

OIKEN SA

Tarif Moyen

En 2027, le prix moyen global de l'électricité sur la zone de desserte de OIKEN s'établira à 25.99 ct/kWh, contre 26.15 ct/kWh en 2026, ce qui représente une baisse moyenne de 1% (soit -0.16 ct/kWh).

Cette nouvelle tarification s'explique par des évolutions distinctes sur les différentes composantes du tarif :

Energie :

Grâce à une stratégie d'approvisionnement échelonnée sur le long terme et au recul général des prix sur les marchés de gros, OIKEN est parvenu à sécuriser le tarif de sa clientèle malgré les tensions géopolitiques mondiales. La composante « énergie » du tarif enregistre ainsi une baisse de 7% pour 2027.

Acheminement (Réseau) :

La situation présente cette année des dynamiques très différentes selon les niveaux du réseau.

Au niveau national :

Les frais de transport gérés par Swissgrid sont en nette baisse, qui découle principalement du repli des coûts des services-systèmes, ayant comme rôle de garantir la stabilité du réseau.

Au niveau régional et supra-régional :

Les coûts d'utilisation du réseau augmentent sur la zone de desserte de OIKEN. Cette hausse s'explique d'une part par l'uniformisation des tarifs sur les réseaux amonts, et d'autre part par les investissements indispensables à l'intégration des énergies renouvelables ainsi qu'au financement des réparations majeures consécutives aux intempéries de 2024 et 2025. Ces charges fixes pèsent d'autant plus qu'elles se répartissent sur un volume de consommation globale en baisse estimée de 2%.

Tarif de mesure :

Affichée séparément sur la facture conformément aux exigences réglementaires, cette composante – qui reflète les coûts liés à l'installation, à l'exploitation et au relevé des compteurs intelligents (smart meters) – demeure stable pour l'exercice 2027.

Taxes :

La taxe fédérale pour le fonds du supplément réseau (promotion des énergies renouvelables) reste stable tandis que les redevances pour les prestations aux collectivités publiques évoluent légèrement cette année.

Tableau comparatif du Tarif Moyen 2026 et 2027

	Tarifs 2026 ct/kWh	Tarifs 2027 ct/kWh	Variation tarifaire %
Énergie	13.90	12.96	-7%
Acheminement	7.14	7.89	10%
Réserve électricité ¹	0.41	0.17	-59%
Coûts solidaires ²	0.05	0.19	280%
Mesure ³	1.33	1.37	4%
RPC	2.30	2.30	0%
PCP	1.02	1.11	9%
Total (hors TVA)	26.15	25.99	-1%

Tarif Simple (Initial)

Particuliers et petites entreprises

Pour les clients en approvisionnement de base dont la consommation annuelle est inférieure à 50'000 kWh.

Tableau comparatif du Tarif Simple 2026 et 2027

		Tarifs 2026 (ct/kWh)	Tarifs 2027 (ct/kWh)	Variation tarifaire (%)
Consommation énergie	[ct/kWh]	13.20	12.20	-8%
Abonnement énergie	[CHF/mois]	3.00	3.00	0%
Consommation acheminement	[ct/kWh]	5.40	6.10	13%
Réserve électricité ¹	[ct/kWh]	0.41	0.17	-59%
Coûts solidaires ²	[ct/kWh]	0.05	0.19	280%
Abonnement acheminement	[CHF/mois]	7.00	7.00	0%
Mesure directe ³	[CHF/mois]	6.60	6.60	0%
RPC	[ct/kWh]	2.30	2.30	0%
PCP		12% sur l'acheminement et la mesure (hors réserve électricité et coûts solidaires)		

Pour un ménage vivant dans un appartement de cinq pièces équipé d'une cuisinière électrique et d'un sèche-linge, avec une consommation annuelle de 4'500 kilowattheures (profil de consommation ElCom H4), le tarif total de l'électricité chez OIKEN baissera d'environ CHF 1 par mois, soit approximativement CHF 14.- par an (diminution de -1%) à partir du 1^{er} janvier 2027.

De manière générale, la réduction effective varie en fonction du comportement individuel de consommation.

¹ La Confédération a mis en place une réserve d'électricité, dont les coûts sont supportés par les consommateurs finaux. Ces coûts sont facturés par le gestionnaire du réseau de transport Swissgrid.

² Cet élément tarifaire est prescrit par la loi et sert à solidariser les coûts occasionnés par les renforcements du réseau dans toute la Suisse (0.18 ct/kWh), ainsi qu'à financer l'aide transitoire en faveur de l'industrie nationale de l'acier et de l'aluminium (0.01 ct/kWh).

³ Conformément aux dispositions légales, les coûts de mesure de votre consommation d'électricité sont facturés séparément dès le 1^{er} janvier 2026, via un tarif de mesure qui peut varier en fonction du type de dispositif (mesure directe, mesure indirecte via transformateur ou mesure virtuelle).

Les clients qui souhaitent renoncer à l'option 100% renouvelable peuvent demander, par écrit, la suppression de la plus-value écologique d'ici au 31.01.2027 (soit 0.50 ct/kWh). Dès lors, le courant consommé proviendra d'usines à charbon ou de centrales nucléaires.

La TVA est facturée en sus.



Depuis un ordinateur fixe :
oiken.ch/tarifs2027-particuliers



Depuis un téléphone mobile :
en scannant le codeQR ci-contre



Tarif Puissance Basse Tension

Moyennes et grandes entreprises

Pour les clients en approvisionnement de base avec un point de fourniture sur le réseau basse tension et une consommation annuelle supérieure à 50'000 kWh.

Tableau comparatif du Tarif Puissance Basse Tension 2026 et 2027

		Tarifs 2026 (ct/kWh)		Tarifs 2027 (ct/kWh)		Variation tarifaire (%)	
		A	B	A	B	A	B
Energie HC Hiver	[ct/kWh]	13.10		13.80		5%	
Energie HP Hiver	[ct/kWh]	16.30		15.10		-7%	
Energie HC Eté	[ct/kWh]	11.40		9.50		-17%	
Energie HP Eté	[ct/kWh]	9.40		8.90		-5%	
Acheminement	[ct/kWh]	6.90	2.60	7.80	2.20	13%	-15%
Réserve d'électricité ¹	[ct/kWh]	0.41		0.17		-59%	
Coûts solidaires ²	[ct/kWh]	0.05		0.19		280%	
Puissance	[CHF/kW/an]	9.60	117.60	9.60	148.80	0%	27%
Réactif	[ct/kvarh]	5.00		-		-100%	
Mesure indirecte ³	[CHF/mois]	19.70		19.70		0%	
RPC	[ct/kWh]	2.30		2.30		0%	
PCP		12% sur l'acheminement et la mesure (hors réserve électricité et coûts solidaires)					

Heures pleines (HP) = lundi à vendredi de 8h à 20h / Heures creuses (HC) = toutes les heures en dehors des HP
Le tarif le plus avantageux (A ou B) est automatiquement attribué.

Pour une entreprise de grande taille avec une puissance maximale sollicitée de 150 kW et une consommation annuelle de 500'000 kWh (profil de consommation EICom C4), le tarif total de l'électricité chez OIKEN baissera d'environ CHF 96.- par mois, soit approximativement CHF 1'153.- par an (diminution de -1%) à partir du 1^{er} janvier 2027.

